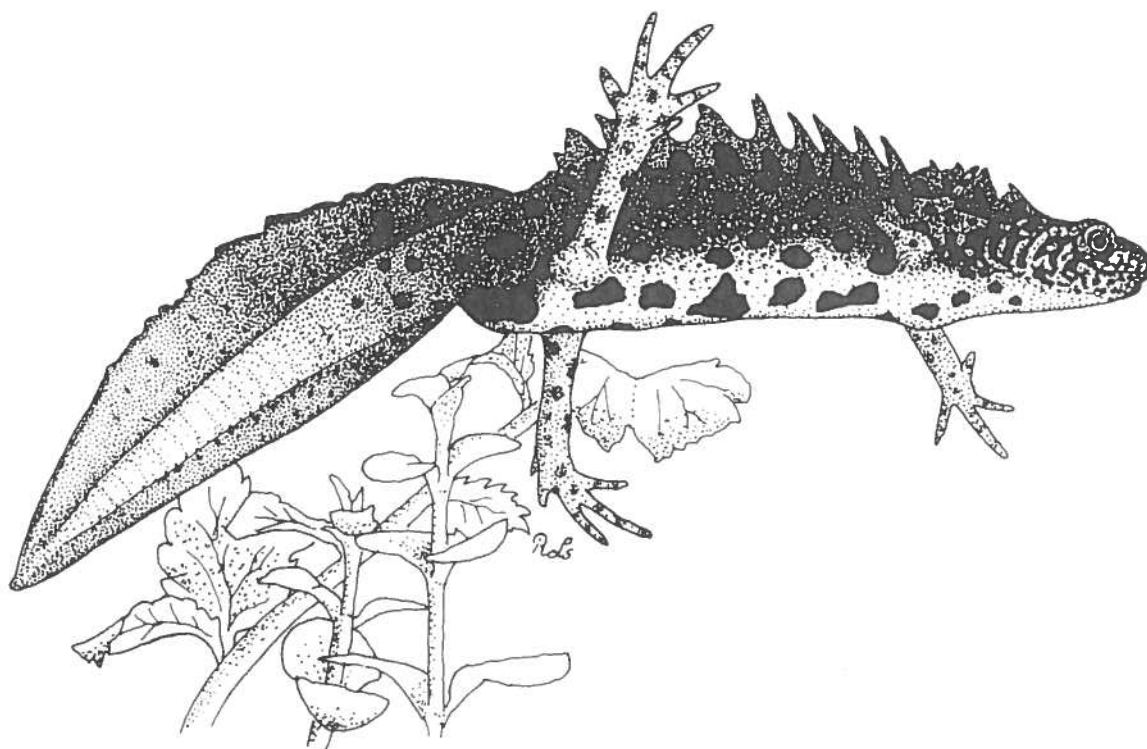


l'Orfraie

Numéro spécial - Mars 1995



**ATLAS DE REPARTITION DES AMPHIBIENS
ET REPTILES DE CHAMPAGNE-ARDENNE**

ATLAS de REPARTITION
des AMPHIBIENS et REPTILES
de CHAMPAGNE-ARDENNE

Patrick GRANGE

mars 1995

SOMMAIRE

	pages
AVANT-PROPOS	2
PREFACE par Jean LESCURE	3
REMERCIEMENTS - ET ENSUITE ?	4
ILLUSTRATIONS - OBSERVATEURS	5
PRESENTATION - METHODOLOGIE	6
CARTE DES REGIONS NATURELLES DE CHAMPAGNE-ARDENNE	7
EVOLUTION DE LA PROSPECTION	8
LISTE DES ESPECES TRAITEES	12
MONOGRAPHIES	13
LES REPTILES - AMPHIBIENS et LEURS PREDATEURS par Christian RIOLS	78
BIBLIOGRAPHIE	81
POSTFACE	83

PREFACE

En 1982, paraissait un Atlas préliminaire de répartition des Amphibiens et Reptiles en Champagne-Ardenne, sous la direction de Patrick Grangé. Si on compare les cartes de cet Atlas préliminaire avec celles de l'Atlas que vous feuillerez actuellement, on est frappé du progrès accompli. Deux exemples : Le Pélodyte ponctué et la Salamandre sont signalés respectivement dans 1 et 28 mailles en 1982 et dans 23 et 95 en 1995. Au total, 643 présences d'espèces dans les rectangles de 13x10 km en 1982 et 1768 en 1995 ! Cela suppose un travail de prospection considérable et tenace, qui a nettement amélioré la connaissance des Amphibiens et Reptiles de Champagne-Ardenne.

En raison de sa position géographique et de son allongement nord-sud, la région Champagne-Ardenne est riche d'enseignement sur le plan biogéographique. Il faut rappeler que le peuplement en Reptiles et Amphibiens de France est un des plus diversifiés d'Europe. Beaucoup d'espèces y atteignent soit leur limite septentrionale et/ou orientale soit occidentale et/ou méridionale. Ceci est dû à la situation de notre pays vis-à-vis des régions qui ont servi de refuge à la faune européenne pendant les dernières glaciations : la péninsule ibérique, l'Italie et les Balkans. Avec l'adoucissement du climat, l'expansion des espèces vers le nord devint possible. Très peu d'espèces sont venues d'Italie à cause de l'obstacle des Alpes et la plupart ont soit migré d'Espagne vers le nord et l'est soit des Balkans vers le nord et l'ouest. Ainsi, la Salamandre tachetée, le Triton palmé, le Crapaud accoucheur, le Crapaud calamite, le Pélodyte ponctué, le Lézard vert, celui des murailles, la Couleuvre vipérine, celle d'Esculape et la Vipère Aspic viennent du sud, les Tritons ponctué, alpestre et crêté, le Pélobate brun, le Sonneur à ventre jaune, les Crapauds commun et vert, la Rainette verte, les Grenouilles verte, rieuse, agile et rousse, la Grenouille des champs, l'Orvet, les Lézards agile et vivipare, la Coronelle lisse, la Couleuvre à collier et la Vipère péliade sont arrivés par l'est. La Couleuvre Verte et Jaune est partie d'Italie. Un bon nombre de ces espèces ont leur limite de répartition dans diverses régions françaises, dont la Champagne-Ardenne.

Grâce aux intenses recherches de terrain pour l'atlas régional, on constate donc que la Vipère aspic, qui monte plus au nord en Lorraine, la Couleuvre d'Esculape, la Couleuvre vipérine, si elle est encore présente, et le Lézard vert sont en limite septentrionale en Haute-Marne et dans l'Aube. Il y aurait même une population relictuelle de Couleuvre verte et jaune dans les Ardennes.

La Société Herpétologique de France encourage la publication d'atlas régionaux ou départementaux et y collabore volontiers. Par de telles réalisations, la connaissance de l'herpétofaune française s'approfondit étape par étape.

Un atlas comme celui des Amphibiens et Reptiles de Champagne-Ardenne n'est pas seulement une oeuvre scientifique, il est aussi un outil fondamental pour la gestion et la protection de l'herpétofaune.

Félicitations à Patrick Grangé, à ses co-équipiers de la LPO Champagne-Ardenne et aux naturalistes de cette région pour le beau travail effectué !

Jean LESCURE

Président de la Société Herpétologique de France et de la
Fédération française des Sociétés de Sciences Naturelles.

ILLUSTRATIONS

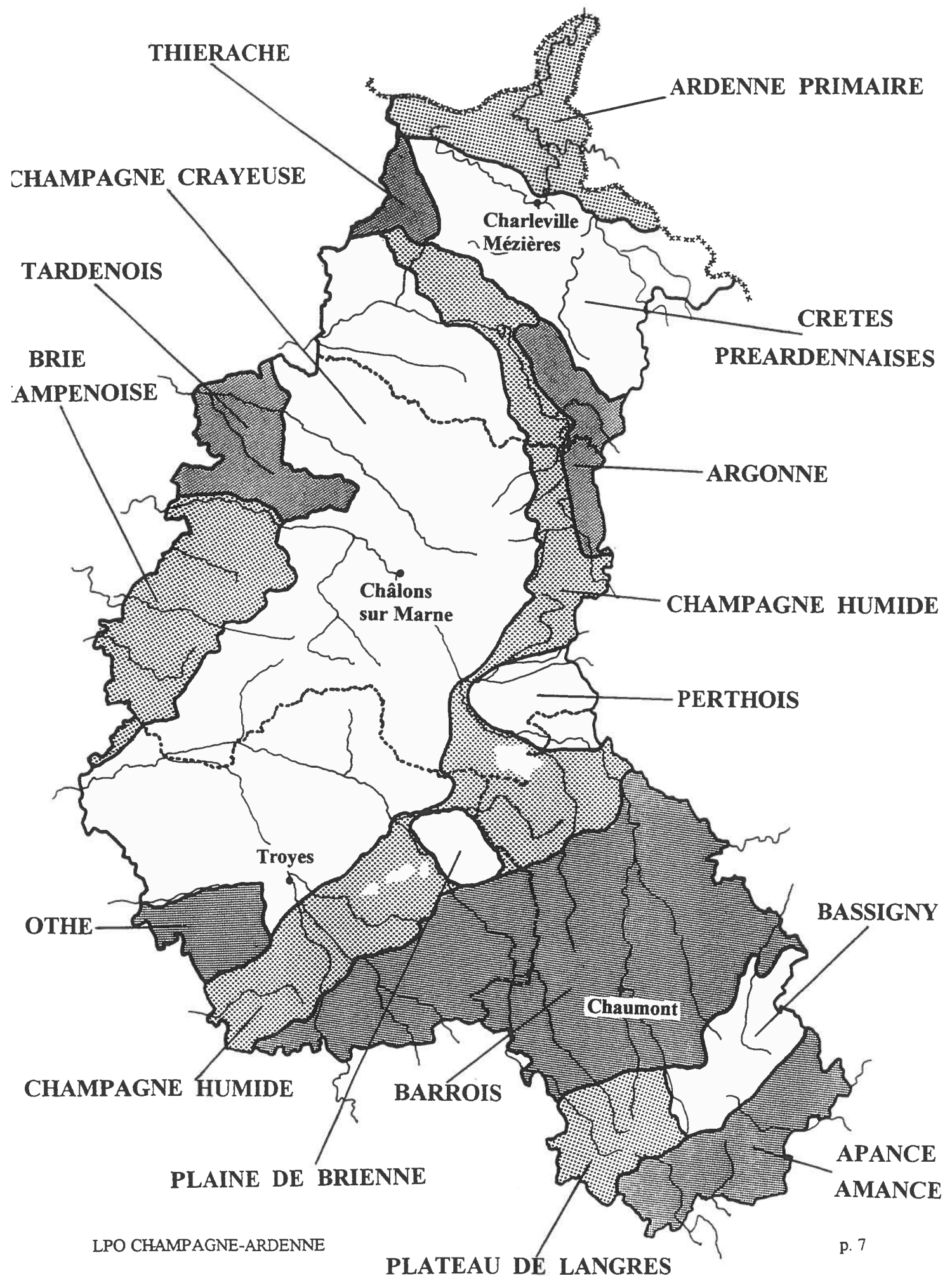
P. DEOM :	Sonneur à ventre jaune, Pélodyte ponctué, Crapaud vert.
P. GRANGE :	Coronelle lisse.
N. PETITJEAN	Grenouille agile, Orvet, Couleuvre verte et jaune, Couleuvre d'Esculape, Vipère aspic, Vipère péliade.
R. RIOLS	Triton alpestre, Triton crêté, Pélobate brun, Lézard vert.
M. ROUABLE :	Triton palmé, Triton ponctué, Crapaud calamite.
A. SAUVAGE :	Salamandre terrestre, Crapaud accoucheur, Couleuvre à collier.
J. Y. SEREIN :	Crapaud commun, Rainette verte, Grenouille rousse, Grenouille verte, Cistude d'Europe, Lézard agile, Lézard vivipare, Lézard des murailles (+ biotope).

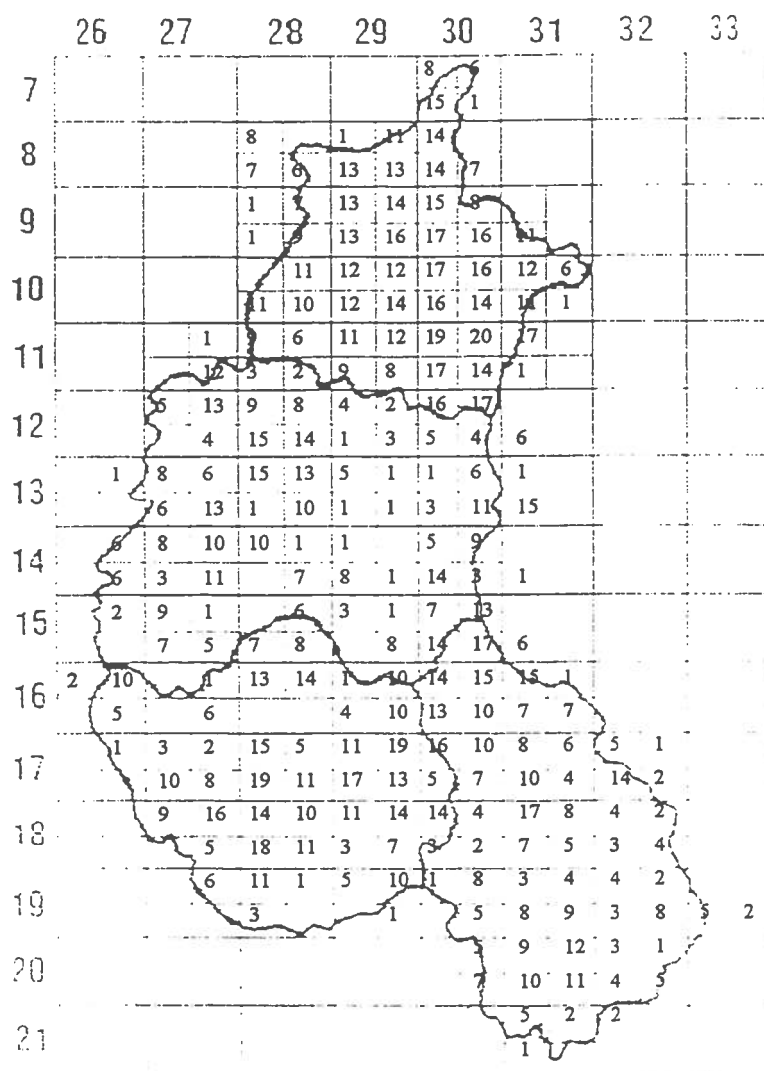
OBSERVATEURS

BALANDRAS G., BAUDOIN G., BAUMEL D., BEHR R., BERARD C., BROSSAULT P., CHAMPION P., CLUB LEO LAGRANGE (Saint-Dizier), C.I.N. de BOULT-AUX-BOIS, C.L.I.P. de MORAYPRE, COLLET A., COPPA G., CROCHET P. A., COURQUET J. M., DENIS P., DEOM P., DESTREHEM J. N., DICHAMP M., DIDIER B., DROUOT S., DUBOIS J. M., FAUVEL B., FLAVION M., FOUCARD A., FREMAUX S., GEORGET H., GOETSCH D., GOUBAULT M., GRANGE P., GUIBAUD, GUIOT C., HAMON P., HINDERCHIETTE D., HOSTEAU H., HOUPERT G., HUGEROT V., JACQUEMET R., JOUNIAUX F., LANGLOIS M., LARDIN, LEDOUX D., LEFORT P., LEGER F., LEHAEN, LEYTEM E., MAGIN P., MARX O., MATHIAS F., MENU H., MENUET R., MICHAUD P., MILLARAKIS P., MISSET C., MORZYNSKI D., PERTHUIS A., PETITJEAN N., RAFFENAUD D., REMISE J.P., REMY J.L., RIOLS C., ROLLET J.M., ROUABLE D., ROUSSEAU S., ROYER J. M., SAUVAGE A., SCHOINDRE A., SEREIN J. Y., VALETTE, VARNIER R., VAUCHELET P., WALZACK M., WILHELM J. L.

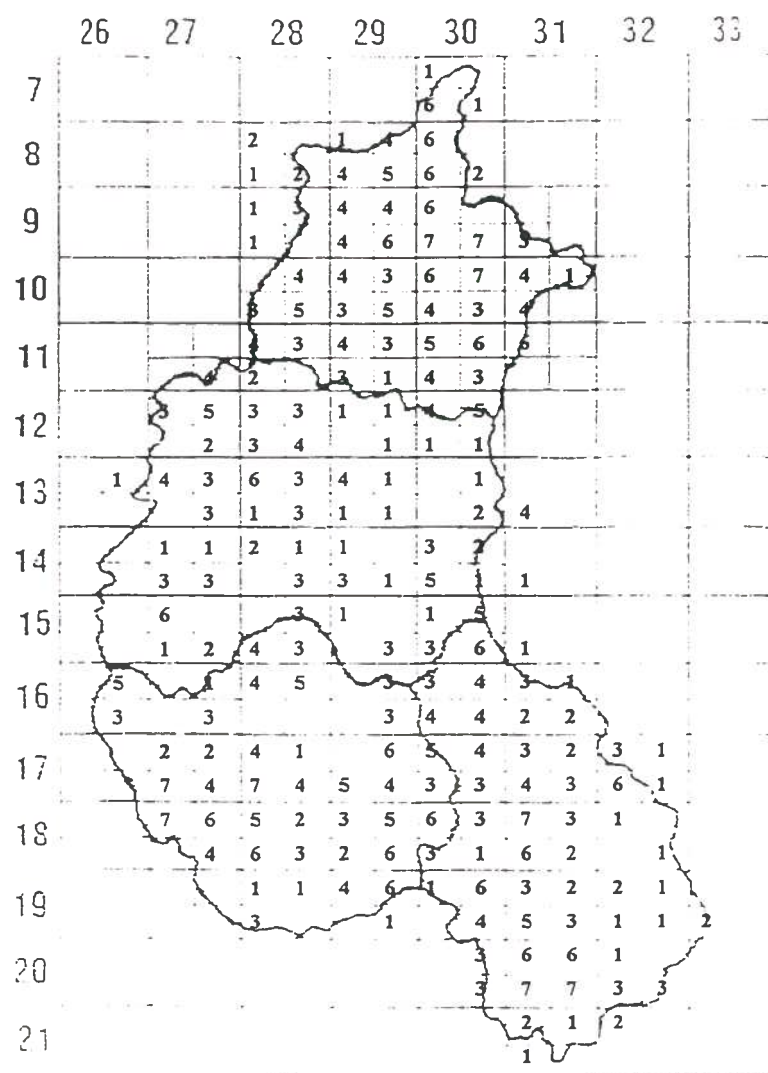
Que les oubliés veuillent bien m'excuser !

CARTE DES REGIONS NATURELLES DE CHAMPAGNE-ARDENNE





Amphibiens & Reptiles
Nombre d'espèces trouvées dans chaque rectangle



Reptiles
 Nombre d'espèces trouvées dans chaque rectangle

MONOGRAPHIES

LA SALAMANDRE TACHETEE
(ou Salamandre terrestre)
Salamandra salamandra terrestris (Lacepède, 1788)

Statut régional : LOCALEMENT EN REGRESSION.

ECOLOGIE - ETHOLOGIE

Elle habite toute forêt offrant suffisamment de zones ombragées et humides : principalement hêtraies et chênaies, que ce soit en terrain calcaire ou acide.

Son activité est essentiellement nocturne : le jour, elle se réfugie sous les souches et tas de bois, ... à moins qu'il ne pleuve.

Elle est souvent victime de la circulation automobile sur les routes forestières lors de ses parcours nocturnes.

Les adultes sont visibles de fin mars (ou avant, selon la douceur hivernale) à début (éventuellement fin) novembre.

Date la plus précoce : 2 individus trouvés écrasés le 17.01.1988 en forêt d'Orient (D. MORZYNSKI). Les larves sont visibles à partir de fin mars (parfois plus tôt), en particulier dans les ornières et petites mares forestières.

Pendant la période hivernale, des concentrations de plusieurs dizaines d'adultes peuvent être observées au fond des gouffres.

DISTRIBUTION

CONNAISSANCES ANCIENNES

Ardennes	A. DERVIN (1948) la donnait de tout le département. D'après M. FLAVION (1975), en régression. Plus répandue dans le nord (vallée de la Houille).
Marne	H. MENU (1951) la notait rare dans la région rémoise.
Aube	V. COLLIN DE PLANCY (1878) la signalait plus commune au midi qu'au centre.
Haute-Marne	G. GARDET (1913) l'indiquait partout, assez commune.

SITUATION ACTUELLE

Nous pouvons dire que la Salamandre tachetée est absente de la Champagne Crayeuse, région devenue peu propice à l'herpétofaune d'une façon générale, que ce soit dans sa partie ardennaise, marnaise ou auboise.

Pour la Haute-Marne, la rareté de l'espèce dans le Barrois est sûrement due à un manque de prospection.

Partout ailleurs, cette « fantastique » bestiole que les Ardennais du Plateau appellent « rougne » (ou « rogne ») comme en certains endroits de Wallonie, est encore présente mais malgré tout moins courante que par le passé. Gîtes larvaires fréquents sur la côte oxfordienne (niveau des sources).

LE TRITON ALPESTRE

Triturus alpestris alpestris (Laurenti 1768)

ECOLOGIE - ETHOLOGIE

C'est, avec le Triton palmé, l'Urodèle le plus répandu dans notre région. Il est présent dans une multitude de biotopes : mares, étangs, ornières et flaques d'eau temporaires en forêt, gravières...et autres lieux encore moins naturels, souvent en compagnie de *Triturus helveticus*.

Il est observé de fin février à la mi-septembre au moins (à cette époque, au stade terrestre). Un jeune de l'année, métamorphosé, a été trouvé le 25.10.1988 à Montcy-Saint-Pierre (08). L'activité maximale autour des points d'eau a lieu en avril-mai.

Date la plus précoce : observation d'un mâle trouvé écrasé le 05.02.1994 au lac du Der.

DISTRIBUTION

CONNAISSANCES ANCIENNES

Ardennes	DERVIN (1948) le donnait comme étant le plus commun ; partout.
Marne	DEMAISON (1907) le considérait comme localisé dans la Montagne de Reims et la Forêt d'Epernay. H. MENU, 44 ans plus tard, conserve cette distribution.
Aube	COLLIN DE PLANCY (1878) le notait assez commun.
Haute-Marne	non cité par GARDET (1913) !.

SITUATION ACTUELLE

Ardennes	le Triton alpestre occupe tout le département avec des populations d'importance variable, l'espèce se raréfiant dans la partie Champenoise où elle ne se rencontre plus que dans de rares vallées (Retourne,...).
Marne	outre sa présence toujours confirmée dans la Montagne de Reims et la Forêt d'Epernay, il a également été contacté dans le secteur de Sézanne (Forêt de la Traconne et environs d'Esternay) ainsi qu'en Argonne, en Champagne Humide et dans le Perthois.
Aube	il est, comme dans les Ardennes, rare en Champagne Crayeuse.
Haute-Marne	l'étude que nous avons menée ces dernières années montre que le Triton alpestre est largement répandu. Les zones blanches reflètent probablement un manque de prospection.

LE TRITON CRETE

Triturus cristatus cristatus (Laurenti, 1768)

Statut régional : EN REGRESSION, au moins dans certains secteurs.

Statut européen : classé parmi les espèces menacées (R. E. HONEGGER, 1978).

ECOLOGIE - ETHOLOGIE

C'est le plus grand de nos Tritons (les femelles peuvent atteindre 18 cm). Le mâle est véritablement magnifique pendant la période de reproduction. Moins courant que l'espèce précédente et que *Triturus helveticus*, on le rencontrera dans les grandes mares, les gravières, ballastières... (plus rarement mares forestières, fossés) qu'il partage communément avec *Triturus vulgaris*.

Observation la plus précoce le 16.01.1983 (Ardennes) sous un vieux tapis au fond d'une mare fortement gelée en surface - il a été revu dans les mêmes conditions le 25 février de l'année suivante - mais l'activité maximale a lieu en avril comme pour les autres espèces. Dernière observation un 17 novembre.

DISTRIBUTION

CONNAISSANCES ANCIENNES

Ardennes	indiqué de Givet par TATON (1876). Tout le département ; mares, fossés, abreuvoirs de pâtures (DERVIN, 1948).
Marne	très commun (COLLIN DE PLANCY, 1878). Donné également comme très commun dans toutes les eaux calmes par MENU (1951).
Aube	très commun (COLLIN DE PLANCY, 1878).
Haute-Marne	peu commun. Serqueux : mares de la Tuilerie (GARDET, 1913).

SITUATION ACTUELLE

Ardennes	semble absent (ou rarissime) sur le Plateau et en Champagne Crayeuse.
Marne	MENU signale que la station de Bézannes a disparu. Pour le reste, la distribution suit celle de l'espèce précédente : semble rare, voire absent en Champagne Crayeuse (en dehors d'une station d'ailleurs proche de la Montagne de Reims), Brie et Tardenois.
Aube	l'espèce est loin de couvrir tout le département et est pratiquement absente de Champagne Crayeuse bien sûr, mais aussi du vignoble Barrois.
Haute-Marne	des données éparses ne reflétant sans doute que partiellement la réalité.

LE TRITON PALME

Triturus helveticus helveticus (Razoumowsky, 1789)

ECOLOGIE - ETHOLOGIE

La plus petite espèce de la famille (généralement moins de 9 cm queue comprise), en France tout au moins. Elle se rencontre en de nombreux milieux : mares, ornières en forêt, flaques d'eau temporaires, fossés, mais aussi gravières, étangs...Il est le plus commun des Tritons en Champagne-Ardenne, très souvent rencontré en compagnie de *Triturus alpestris*.

Il peut être observé sur les lieux de reproduction dès février.

Date la plus précoce : 2 mâles et 1 femelle le 28.01.1988 à Vauchassis (10).

DISTRIBUTION

CONNAISSANCES ANCIENNES

Ardennes	DERVIN (1948) le donne partout, mais moins commun que <i>T. alpestris</i> et <i>T. vulgaris</i> .
Marne	très commun dans presque toutes les mares (MENU, 1951).
Aube	assez rare d'après COLLIN DE PLANCY (1878).
Haute-Marne	partout, très commun (GARDET, 1913).

SITUATION ACTUELLE

Ardennes	partout, abondant (le plus commun) hormis dans la partie champenoise.
Marne	apparemment absent de la Brie et de la Champagne Crayeuse, il est noté partout ailleurs.
Aube	largement présent en dehors de la partie nord.
Haute-Marne	données disparates ; noté dans les différentes régions naturelles. Les vides correspondent sans doute à une prospection médiocre dans ce département.

LE TRITON PONCTUE
(ou Triton lobé)
Triturus vulgaris vulgaris (Linné, 1758)

ECOLOGIE - ETHOLOGIE

Mares, gravières, ruisseaux lents à végétation luxuriante, ... Observé le 16.01.1983 dans les mêmes conditions que *Triturus cristatus* cité précédemment. Un mâle quasi nuptial et une femelle trouvés le 22.02.1988 dans une mare (Ardennes). Sinon, observation à partir de la première décade de mars avec optimum en avril-mai. Noté jusqu'en septembre sous des tas de bois.

DISTRIBUTION

CONNAISSANCES ANCIENNES

Ardennes	COLLIN DE PLANCY (1878) le donnait peu répandu (Givet, Charleville) alors que DERVIN (1948) le signalait partout.
Marne	beaucoup plus rare que le précédent, doit être localisé au Mont de Berru (MENU, 1951). Absent de la Montagne de Reims (MENU, communication orale).
Aube	très commun (COLLIN DE PLANCY, 1878).
Haute-Marne	non cité par GARDET (1913).

SITUATION ACTUELLE

Ardennes	espèce moins courante que <i>T. alpestris</i> et <i>T. helveticus</i> , souvent au voisinage de <i>T. cristatus</i> . Rare dans le massif primaire.
Marne	suit la même distribution que <i>T. cristatus</i> , avec toutefois de belles stations dans la vallée de la Marne en amont de Châlons-sur-Marne. A enfin été trouvé en Montagne de Reims.
Aube	semble beaucoup moins commun que ne le notait COLLIN DE PLANCY.
Haute-Marne	l'espèce est bien sûr présente mais, curieusement, les données sont rarissimes, sans doute par manque de prospection.

LE CRAPAUD ACCOUCHEUR

(ou Alyte)
Alytes obstetricans obstetricans (Laurenti, 1768)

Statut régional : LOCALEMENT EN REGRESSION.

Statut européen : classé parmi les espèces menacées (HONEGGER, 1978).

ECOLOGIE - ETHOLOGIE

Ce charmant petit animal auquel P. DEOM a rendu hommage (La Hulotte n°53) occupe toute une gamme de biotopes : gravières, carrières, vieux murs, éboulis... Discret en dehors du chant ressemblant à celui du Hibou petit-duc, il se cache le jour sous les pierres, profitant de la moindre anfractuosité où il peut s'enfoncer jusqu'à plusieurs dizaines de centimètres. Nous avons ainsi découvert, grâce au chant, de belles colonies enfouies dans des talus meubles. L'observation la plus précoce a été réalisée le 24.02.1992 à Brauvilliers. Un mâle porteur d'oeufs a été vu dans les Ardennes le 31.03.1980.

DISTRIBUTION

CONNAISSANCES ANCIENNES

Ardennes	tout le département, commun (DERVIN, 1948).
Marne	DEMAISON (1907) le cite de Reims. MENU indique que la station de Cauroy-les-Hermonville a disparu depuis 20 ans, la mare ayant été comblée (« on l'observait du 25.03 au 15.04 chaque année »).
Aube	COLLIN DE PLANCY (1878) a écrit : « assez commun le long des murs dans l'arrondissement de Bar-sur-Seine. Trouvé dans le nord de l'Aube et dans la Marne ».
Haute-Marne	Noté par GARDET (1913) à Noidant-Châtenoy, Cohons, Le Pailly, etc... Commun.

SITUATION ACTUELLE

Ardennes	rare dans la partie champenoise.
Marne	absence dans toute la grosse partie que représente la Champagne Crayeuse.
Aube	comme souvent ailleurs, données disparates !
Haute-Marne	données dispersées dans les différentes régions naturelles.

LE SONNEUR A VENTRE JAUNE

(ou Sonneur à pieds épais)

Bombina variegata variegata (Linné, 1758)

Statut régional : EN REGRESSION.

Statut européen : classé parmi les espèces menacées (HONEGGER, 1978)

ECOLOGIE - ETHOLOGIE

Dans notre région, le Sonneur occupe essentiellement les ornières en forêt, mais on le trouvera également dans des mares, petites tourbières en bordure de forêt et flaques d'eau temporaires.

Activité de fin mars (date la plus précoce : 23.03.1994, chants en Forêt du Val, Haute-Marne) à septembre.

DISTRIBUTION

CONNAISSANCES ANCIENNES

Ardennes	DERVIN (1948) le cite de tout le département, particulièrement commun dans la région de Germont, Boulton-aux-Bois, Belleville-sur-Bar. Non répertorié par FLAVION (1975). COLLIN DE PLANCY (1878) a écrit : « Il habite dans les Ardennes toutes les flaques d'eau et les mares à fond tourbeux ».
Marne	MENU (1951) note cette espèce extrêmement commune dans la Montagne de Reims.
Aube	COLLIN DE PLANCY (1878) : « Très commun dans l'arrondissement de Bar-sur-Seine, mais n'habite que les mares situées dans les forêts ».
Haute-Marne	Trouvé une fois dans les mares de Serqueux au lieu-dit « La Tuilerie » (GARDET, 1913).

SITUATION ACTUELLE

Ardennes	en dehors de l'Argonne où l'espèce est commune, une seule « station » découverte dans le Porcien par G. COPPA ; non revue récemment sur le site.
Marne	présence dans la Montagne de Reims, l'Argonne, la Champagne Humide et le Perthois.
Aube	prolongement vers le sud de sa distribution du sud-est marnais : plaine de Brienne, Champagne Humide, ... Absence totale dans le nord-ouest.
Haute-Marne	observations dans le nord et le Bassigny, une donnée dans le Barrois.

LE PELOBATE BRUN

Pelobates fuscus (Laurenti, 1768)

Statut régional : ESPECE ETEINTE

ECOLOGIE - ETHOLOGIE

Espèce des grandes vallées, à rechercher dans les sablières, gravières, cultures d'asperges, ... C'est un fouisseur, il lui faut des sols légers.

Reproduction dans les mares ou fossés proches de ces milieux.

Le Pélobate brun est un animal très discret. J. LESCURE m'a confié que l'espèce pouvait ne se manifester qu'irrégulièrement.

DISTRIBUTION

CONNAISSANCES ANCIENNES

Ardennes	TATON (1876) ne l'a pas trouvé. DERVIN (1948) le donnait de tout le département, commun ! FLAVION (1975) signale des « stations très disséminées ». Seule précision : « une trentaine de couples en frai, deuxième quinzaine d'avril, en bordure de Meuse, dans une petite anse sans courant à Pont-Maugis » en 1921, 1922 ou 1923 (ou 1945) ?
Aisne	(département limitrophe) L. A. LANTZ (1924) le cite de 24 communes dans l'est (Thiérache, Laonois...), en bordure donc des Ardennes.
Marne	non cité.
Aube	« signalé comme fort rare par J. RAY, qui l'a rapporté de Lusigny et n'a point trouvé d'autre localité depuis 1843 » COLLIN DE PLANCY (1878).
Haute-Marne	GARDET (1913) le cite du canal de la Marne à la Saône : Noidant-Châtenoy, Balesmes, Heuilley-Cotton, ... assez commun.

SITUATION ACTUELLE

Aucune donnée pour toute la région hormis deux pontes attribuées à l'espèce, l'une découverte par A. SAUVAGE le 13.04.1980 à Pouru-Saint-Rémy et l'autre par moi-même aux Ayvelles le 14.05.1979.

L'espèce devient rarissime dans l'hexagone et les seules données collectées par la Société Herpétologique de France durant l'enquête nationale concernant l'Alsace et la Lorraine.

Les biotopes de reproduction et de vie terrestre du Pélobate brun - très proches vu l'absence d'erratisme de ce batracien - doivent être systématiquement mis en réserve.

Malgré des recherches répétées pendant plusieurs années sur les sites où l'espèce avait été contactée dans les Ardennes le plus récemment (sous forme de pontes ou d'observation d'adultes) aucun indice nouveau n'a pu être découvert. Elle n'a pas été retrouvée non plus dans le sud haut-marnais.

LE PELODYTE PONCTUE

Pelodytes punctatus (Daudin, 1802)

Statut régional : RARE. PROBABLEMENT EN REGRESSION.

ECOLOGIE - ETHOLOGIE

Depuis la parution de l'Atlas préliminaire régional en juillet 1982, nos connaissances ont fait un énorme bond en avant grâce à une meilleure connaissance des chants émis par les Anoures.

L'espèce peut être rencontrée dans différents types de zones relativement humides : petits étangs, mares, gravières, fossés, bassins de décantation de sucrerie, ornières, flaques temporaires. Elle est très discrète en dehors de la période de reproduction.

Donnée la plus précoce : 2 mâles chanteurs le 09.03.1991 dans la vallée de l'Aisne (A. COLLET).

DISTRIBUTION

CONNAISSANCES ANCIENNES

Ardennes	signalé autrefois de Givet (fossés de Charlemont). DERVIN (1948) cite par ailleurs « plusieurs exemplaires à Sévigny-Waleppe (lieu-dit les Grands Fossés), deux autres dans une friche à La-Neuville-en-Tourne-à-Fuy. Paraît rare ou localisé ». D'après COLLIN DE PLANCY, TATON (1876) ne l'a pas observé dans les Ardennes. Non signalé par FLAVION.
Marne	Un spécimen trouvé en 1880 par DEMAISON dans un fossé du Mont de Berru. Un autre au Mont de Sarran dans une carrière (MENU, note manuscrite).
Aube	rare d'après COLLIN DE PLANCY (1878).
Haute-Marne	non cité par GARDET.

SITUATION ACTUELLE

Ardennes	moitié sud du département, l'espèce étant chez nous en limite septentrionale de distribution.
Marne	Une seule donnée pendant notre enquête mais ce département n'a pas été suffisamment couvert.
Aube	Des observations éparses pendant notre enquête. L'espèce est rare comme dans l'ensemble de notre région.
Haute-Marne	même remarques que ci-dessus.

LE CRAPAUD COMMUN

Bufo bufo bufo (Linné, 1758)

Statut européen : espèce supposée être menacée (HONEGGER, 1978).

ECOLOGIE - ETHOLOGIE

De loin le crapaud le plus commun en Champagne-Ardenne. La lecture de la carte reflète assez bien l'intensité de la prospection réalisée car s'il s'est raréfié dans certains secteurs (principalement Champagne Crayeuse), son absence totale d'un rectangle a de quoi surprendre.

Il occupe une gamme de biotopes très variée, des forêts aux jardins de banlieue, et investit - parfois en grand nombre - les points d'eau les plus divers pendant la période de reproduction.

Activité de mars à début novembre. Un individu trouvé mort un 15 décembre.

Date la plus précoce : 23.01.1994, traversée nocturne assez importante sur route forestière à Vauchassis (10).

DISTRIBUTION

CONNAISSANCES ANCIENNES

Ardennes	plus commun que <i>B. calamita</i> (COLLIN DE PLANCY, 1878). DERVIN (1948) le signale de tout le département : commun.
Marne	appelé « grisé » (COLLIN DE PLANCY). Très commun partout (MENU, 1951).
Aube	« Il paraît moins abondant que le Calamite, au moins dans la partie septentrionale » (COLLIN DE PLANCY).
Haute-Marne	très commun partout (GARDET, 1913).

SITUATION ACTUELLE

En dehors d'une assez grande partie de la Champagne Crayeuse, l'espèce est présente à peu près partout.

Le Crapaud commun, comme la plupart des batraciens, est devenu rare dans certains secteurs, là même où il était commun hier.

LE CRAPAUD CALAMITE

(ou Crapaud des Joncs)

Bufo calamita (Laurenti, 1768)

Statut régional : EN FORTE REGRESSION POUVANT MENER A LA DISPARITION.

Statut européen : classé espèce menacée (HONEGGER, 1978).

ECOLOGIE - ETHOLOGIE

Biotopes : sablières, gravières, noues de grandes vallées.

Reproduction en avril-mai ; chants sonores ; espèce par ailleurs fort discrète.

Date la plus précoce : 4 chanteurs à Moeslains (52) le 22.03.1994.

DISTRIBUTION

CONNAISSANCES ANCIENNES

Ardennes	TATON (1876) le signale à Charleville et Givet. LANTZ écrit en 1924 : « très commun dans l'Aisne et les départements limitrophes » ; localités citées pour les Ardennes : Juniville et Apremont. DERVIN (1948) écrivait : « paraît rare chez nous. Villers-Semeuse (ancienne sablière), Lumes (bord de la Meuse) ». Enfin FLAVION (1975) : « Souvent trouvé dans le sol à la fin de l'automne », mais sans autre précision.
Marne	cité des environs de Reims par LANTZ (1924). « Toujours assez rare ; captures isolées : Berru, Courcelles. Deux exemplaires pendant l'été 1949 à Reims, Case Fayère » (MENU, 1951). Ce même auteur m'a confirmé il y a six ans : dernière observation dans le secteur de Reims en 1951, dans une zone aujourd'hui urbanisée.
Aube	commun (COLLIN DE PLANCY, 1878), tout comme dans la Marne. cité de Troyes et de Saint-Julien (LANTZ, 1924).
Haute-Marne	assez commun partout (GARDET, 1913).

SITUATION ACTUELLE

Ardennes	découverte de l'espèce dans le sud-est (COPPA) grâce à de rares chants et en Champagne (A. COLLET). Semble avoir complètement disparu de toute la zone de gravières situées le long de la Meuse entre Charleville-Mézières et Sedan.
Marne, Aube, Haute-Marne	forte régression de l'espèce entre 1878 et 1951, dégradation constante par la suite.

Pour freiner cette inquiétante régression, il apparaît urgent de mettre en réserve (au moyen par exemple d'arrêtés de biotope) les sites de reproduction qui sont souvent d'anciennes gravières dans notre région. Ceci profiterait d'ailleurs à d'autres amphibiens.

LE CRAPAUD VERT

Bufo viridis (Laurenti, 1768)

Statut européen : classé parmi les espèces menacées sans que le degré de menace soit précisé (HONEGGER, 1978)

ECOLOGIE - ETHOLOGIE

Biotopes : Fossés, étangs avec digues en terre dépourvues de végétation ou faiblement colonisées, mais aussi gravières, mares artificielles.

Chants en avril-mai et plus tard encore.

DISTRIBUTION

CONNAISSANCES ANCIENNES

Pour notre région, une seule citation dans les Ardennes : Apremont (LANTZ, 1924). Cet auteur donne également le Crapaud vert présent dans les départements du Nord, de l'Aisne, de l'Oise, de la Meuse et de la Meurthe-et-Moselle.

Les données de RAY (1843) dans l'Aube ne sont pas convaincantes : elles peuvent aussi bien concerner *Bufo calamita* !

Pendant l'enquête de la S.H.F., l'espèce n'a été signalée que de Corse et, sur le continent, que de Moselle et d'Alsace.

SITUATION ACTUELLE

ETEINT, s'il a toutefois pu exister chez nous !

LA RAINETTE ARBORICOLE

(ou Rainette verte)

Hyla arborea arborea (Linné, 1758)

Statut régional : EN REGRESSION, espèce à surveiller de près.

Statut européen : classée espèce menacée : vulnérable (HONEGGER, 1978)

ECOLOGIE - ETHOLOGIE

Biotopes : mares, étangs, gravières (à condition que ces sites soient bordés d'une végétation arbustive ou que celle-ci soit à proximité immédiate des points d'eau), peupleraies avec fossés en eau...

Activité (vocale) d'avril à juin. Un juvénile observé le 05.09.1983 dans le Porcien. Date la plus précoce : 6 chanteurs le 30.03.1994 à Humbécourt (52).

DISTRIBUTION

CONNAISSANCES ANCIENNES

Ardenne	« tout le département, commune, surtout orée des bois » (DERVIN, 1948).
Marne	commune d'après MENU (1951) : Forêt d'Epernay, Montagne de Reims. 31 ans après, cet auteur m'a confié que depuis la parution de sa note sur les Reptiles et Amphibiens de la région rémoise il n'avait rencontré l'espèce qu'à deux reprises.
Aube	commune ainsi que dans la Marne (COLLIN DE PLANCY, 1978).
Haute-Marne	peu commune : Noidant-Châtenoy, Longeau (GARDET, 1913).

SITUATION ACTUELLE

Ardenne	absente au nord de la diagonale Mouzon-Signy-le-Petit. Quasi absente de Champagne Crayeuse. D'après DEOM (communication orale), l'espèce a disparu le long de certains ruisseaux (fossés et mares) en moins de 20 ans et cette diminution se poursuit (COPPA) : la Sormonne, le Thin, le marais de Corny, ...
Marne	toujours présente en Montagne de Reims (plusieurs belles stations le long de l'Ardre) et en Forêt d'Epernay, ainsi qu'à peu près toute la bande ouest du département (peu abondante dans le marais de Saint-Gond malgré l'étendue des milieux). Aucune donnée ailleurs, hormis sur les étangs d'Argonne.
Aube et Haute-Marne	essentiellement présente en Champagne Humide et dans les vallées du Barrois.

LA GRENOUILLE ROUSSE

Rana temporaria temporaria (Linné 1758)

Statut régional : EN REGRESSION CERTAINE.
(ne pas confondre large distribution et abondance de l'espèce !)

ECOLOGIE - ETHOLOGIE

La Grenouille rousse est très éclectique en période de reproduction, elle adopte tous les types de plans d'eau. Chant et ponte dès février.

Date la plus précoce : un couple observé le 25.01.1988 à Vauchassis (10).

Le 22.02.1988, plus de 400 pontes au Réservoir Seine.

Larves métamorphosées dès juin.

En dehors de cette période, l'espèce est terrestre : forêts, tourbières, prairies, fossés, ..., caves aux inter-saisons.

L'hibernation se produit en novembre mais des observations peuvent être faites toute l'année. La Grenouille rousse peut en effet réapparaître, en cas de redoux, dès le mois de décembre.

L'espèce est encore victime du « grenouillage » : capture des adultes au moyen de nasses ou râtaux avant la reproduction, ce qui constitue à l'évidence la cause première de sa raréfaction.

DISTRIBUTION

CONNAISSANCES ANCIENNES

Ardennes	partout (DERVIN, 1948).
Marne	espèce n'étant pas la plus commune ; vallée de la Vesle (MENU, 1951). Montagne de Reims et vallée de la Suippe (MENU, communication personnelle).
Aube	très commune, elle porte le nom de Grenouille de rosée (COLLIN DE PLANCY, 1878). Cet auteur la donnait très commune de la Marne également.
Haute-Marne	« partout dans les lieux humides, mais bien plus rare que <i>R. agilis</i> » (GARDET, 1913). NB : <i>R. agilis</i> = <i>R. dalmatina</i> .

SITUATION ACTUELLE

Pratiquement partout, l'espèce se raréfiant dans les zones de grande culture où les lieux de reproduction ont disparu (Champagne Crayeuse, Tardenois, Brie, ...).

LA GRENOUILLE DES CHAMPS

(ou Grenouille Oxyrhine)

Rana arvalis arvalis (Nilsson, 1842)

Cette espèce qui habite les tourbières, les prairies humides, ... ne fait pas partie de notre batrachofaune. Les stations les plus proches se situent dans le nord de la Belgique et en Hollande : Campine, Limbourg hollandais, où elle est en régression (H. PARENT, 1984). En France elle est limitée à l'est : Alsace, Territoire de Belfort (R. GUYETANT, 1986).

DISTRIBUTION

CONNAISSANCES ANCIENNES

Aucune citation pour notre région.

LANTZ (1924) la cite de deux communes du département du nord et de douze localités dans l'Aisne (Thiérache, Laonnois), en bordure donc des Ardennes. ANGEL (1946) la citait également de ces deux départements.

SITUATION ACTUELLE

Pendant l'enquête, outre diverses autres plus qu'incertaines, 6 données nous sont parvenues : Marais de Saint-Gond, Argonne (Marne et Meuse) (MILLARAKIS), ainsi que de l'Aube et de la Haute-Marne (HAMON). Je n'ai malheureusement pu vérifier aucune de ces observations.

Etant donné la répartition de l'espèce en Europe occidentale, nous ne pouvons prendre en compte ces quelques données par trop marginales qui résultent probablement de confusions avec des exemplaires de *Rana temporaria* à robe particulière. La prospection va toutefois continuer dans les secteurs critiques.

LA GRENOUILLE AGILE

(ou Grenouille pisseuse)

Rana dalmatina (Bonaparte, 1840)

Statut régional : probablement en régression.

ECOLOGIE - ETHOLOGIE

Biotopes : essentiellement forêts de feuillus. Lieux de reproduction : mares, ornières en forêt, fossés dans peupleraies, ...

Activité : ponte en mars, synchrone avec celle de la Grenouille rousse mais s'étalant sur une plus longue période.

Date la plus précoce : 2 pontes le 04.03.1994 au lac du Der-Chantecoq.

Les observations d'adultes concernent le plus souvent des individus isolés.

DISTRIBUTION

CONNAISSANCES ANCIENNES

Ardennes	TATON (1876) ne l'a pas trouvée. DERVIN (1948) : « bien moins commune que <i>R. temporaria</i> . Surtout les bois. Tout le département. »
Marne	DEMAISON (1907) la qualifiait de peu commune. MENU (1951) la donne fréquente en Montagne de Reims et en Forêt d'Epernay.
Aube	ni RAY (1843) ni COLLIN DE PLANCY (1878) ne la connaissaient, pas plus que de la Marne d'ailleurs (sans doute faute de critères de comparaison avec <i>R. temporaria</i> à l'époque).
Haute-Marne	GARDET (1913) l'indiquait « très commune partout » ; dans les prairies.

SITUATION ACTUELLE

Ardennes	présente en Argonne, dans le Porcien et une partie des Crêtes Préardennaises. Toutes les données au nord de Charleville-Mézières sont incertaines (une donnée par rectangle ; de plus, confusion probable avec <i>R. temporaria</i>).
Marne	toujours bien présente en Montagne de Reims et en Forêt d'Epernay, mais aussi un peu en Champagne Crayeuse (du moins en bordure ouest), en Argonne bien sûr et en Champagne Humide.
Aube	essentiellement en Champagne Humide, également en Pays d'Othe.
Haute-Marne	rare données dans le Barrois (peu de milieux favorables).

INTRODUCTION AU COMPLEXE DES GRENOUILLES VERTES

Autrefois, seule *Rana esculenta* (= *R. viridis*) était mentionnée dans les bulletins des sociétés de Sciences Naturelles puis divers travaux établirent que *Rana ridibunda* était une espèce distincte de la précédente.

Dans l'état actuel de nos connaissances, existent en France trois espèces vraies : *R. lessonae*, *R. ridibunda* et *R. perezi* (considérée il y a encore peu de temps comme une sous-espèce de *R. ridibunda*). *R. kl. esculenta* est un hybride issu du croisement de *R. lessonae* et de *R. ridibunda*. Ces hybrides peuvent se reproduire entre eux, mais leurs têtards seraient peu viables, de sorte qu'il faut à *R. kl. esculenta* l'un de ses parents pour perpétuer...ce taxon.

Chez nous, ce parent ne saurait être *R. ridibunda*, mais plutôt *R. lessonae*. En effet, la répartition de *R. ridibunda* se résumerait pour l'hexagone à l'extrême est : Alsace et Territoire de Belfort (GUYETANT, 1986). Ailleurs, nous sommes en présence d'individus (nous ne pouvons parler de populations proprement dites) introduits volontairement ou échappés de raniculture.

R. perezi n'occupe que la partie méridionale de la France. *R. lessonae* et *R. kl. esculenta* auraient une très large distribution, pratiquement tout le pays hormis le pourtour méditerranéen.

Dans la région Champagne-Ardenne, seules sont donc présentes *R. lessonae* et *R. kl. esculenta*. La distinction entre elles sur le terrain étant épineuse pour beaucoup d'observateurs, nous nous sommes limités à une carte de distribution, laquelle regroupe donc nos deux grenouilles vertes. Cependant, nous avons trouvé quelques sites semblant n'être peuplés que par *R. kl. esculenta* et d'autres que par *R. lessonae* ; enfin certains sites seraient « mixtes ».

DEUX TECHNIQUES DE BIOMETRIE POUR DETERMINER LES GRENOUILLES VERTES

(cependant aucune d'elles n'est complètement fiable !)

Rapport entre la longueur du tibia et celle du tubercule métatarsien

kl. esculenta	rapport compris en principe entre 7 et 9,5	sacs vocaux du mâle blanchâtres
lessonae	rapport inférieur en principe à 7	sacs vocaux du mâle blancs
ridibunda	rapport supérieur en principe à 9,5	sacs vocaux du mâle gris

Longueur du tibia par rapport à la taille

kl. esculenta	taille 8 à 10 cm (12)	la longueur du tibia est égale à la moitié de la taille
lessonae	taille 4,5 à 7 cm (9)	elle est inférieure de 3 à 5 mm à la moitié de la taille
ridibunda	taille 10 à 15 cm (17)	elle est supérieure de 3 à 5 mm à la moitié de la taille

LA GRENOUILLE VERTE
Rana kl. esculenta (Linné, 1758)

et LA GRENOUILLE DE LESSONA
(ou petite Grenouille verte)
Rana lessonae (Camerano, 1882)

Statut régional : EN REGRESSION, au moins localement.

Statut européen : Groupe supposé être menacé (HONEGGER, 1978).

ECOLOGIE - ETHOLOGIE

Espèces liées exclusivement aux milieux aquatiques.

R. lessonae occuperait plutôt les biotopes situés en dehors des grandes vallées : tourbières, mares isolées, ... alors que *R. kl. esculenta* fréquenterait les milieux plus ouverts : grandes noues des rivières, étangs artificiels, gravières, ... (PARENT, 1984). Ce dernier taxon, de par son tempérament erratique, coloniserait plus facilement les points d'eau nouvellement créés par l'homme.

Actives à partir de mai pour la reproduction, mais des rencontres plus précoces sont fréquentes.

Date la plus précoce : 1 active de nuit en Forêt d'Othe le 27.01.1988.

Des jeunes de l'année peuvent être observés, métamorphosés, sur les lieux de ponte jusque mi-octobre voire plus tard encore.

DISTRIBUTION

CONNAISSANCES ANCIENNES

Ardennes	DERVIN (1948) donne <i>R. esculenta</i> partout, ne citant que celle-ci. FLAVION, plus tard, en fait autant.
Marne	MENU (1951) lui aussi ne cite que <i>R. esculenta</i> : très commune, presque toutes les mares en sont peuplées.
Aube	à propos de <i>R. esculenta</i> (seule espèce citée là-aussi), COLLIN DE PLANCY (1878) disait : le plus commun de nos Anoues.
Haute-Marne	GARDET (1913) quant à lui la dénomme <i>R. viridis</i> (Lin.) : surtout dans le canal de la Marne à la Saône, commune partout.

SITUATION ACTUELLE

La lecture de la carte nous indique :

- que les Grenouilles vertes habitent la quasi-totalité de notre région,
- que d'autre part les zones « blanches » correspondent sans doute à un défaut de prospection plutôt qu'à une absence réelle de nos « sauteuses ».

LA GRENOUILLE RIEUSE

Rana ridibunda (Pallas, 1771)

Cette espèce ne fait pas partie de notre faune, comme nous l'avons vu dans notre introduction au complexe des grenouilles vertes. Nous lui consacrons néanmoins quelques lignes car une dizaine d'observations ont été faites dans notre région. Ces données ne concernent chacune qu'un individu, introduit ou échappé d'élevage, hormis à Troyes.

Biotopes variés : étangs, gravières, ... des grandes plaines.

Observée à Prix-les-Mézières, Juniville (P. GRANGE), Vieux-les-Asfeld (S. FREMAUX) et Sainte-Vaubourg (A. COLLET). DEOM l'a notée à Boult-aux-Bois de 1976 à 1980.

MORZYNSKI l'a trouvée à Troyes, au Complexe Henri Tené : 1ère observation de 10-12 individus le 15 mars 1993 avec d'autres Grenouilles vertes (*esculenta/lessonae*). Ces dernières étaient connues depuis plusieurs années du plan d'eau artificiel du site. Au moins un chanteur encore en juillet 1994. (Remarque : il s'agit d'un plan d'eau dans lequel les Troyens lâchent bon nombre de leurs pensionnaires encombrants).

Les autres données (sans précision de site ni d'observateur) proviennent de la S.H.F (sud de la Marne et nord de la Haute-Marne).

LA CISTUDE D'EUROPE

Emys orbicularis (Linné, 1758)

Statut européen : classée parmi les espèces menacées : vulnérable (HONEGGER, 1978).

Raréfaction générale de l'espèce (FRETEY, 1986)

Il existe une donnée ancienne à Braux (08) en 1952 (DETREY). Actuellement, cette tortue d'eau douce ne fait plus partie de notre herpétofaune. Toutefois, trois observations nous sont parvenues pendant la durée de notre enquête : l'une le 10.07.1980 au Réservoir de Charmes (52) (SAGET), la seconde dans la vallée de l'Aube sur la carte d'Arcis-sur-Aube rectangle nord-ouest (LARDIN), enfin un individu le 14.06.1992 sur un étang nouvellement aménagé à Narcy (52) (ROUABLE).

D'autres observations nous ont été communiquées, mais il s'agissait de « tortues d'eau », peut-être donc de la Tortue de Floride que l'on trouve couramment chez certains commerçants.

Distribution de la Cistude en France : au sud d'un arc de cercle joignant Rochefort, la Brenne, l'Allier et la région lyonnaise (J. SERVAN, 1989).

A propos de la Tortue de Floride : quoique l'espèce ne soit pas indigène en France, les rencontres avec cette espèce sont plus probables dans notre région que celles avec la Cistude. La Tortue de Floride est présente et observée, voire capturée (même à la ligne) un peu partout avec parfois des groupes assez surprenants par leur nombre (plusieurs exemples dans l'Aube).

Cette situation est préoccupante : la Tortue de Floride est une grande carnassière à croissance rapide : là où existent des populations de Cistudes, la compétition tourne au désavantage de l'espèce autochtone.

LE LEZARD DES SOUCHES

(ou Lézard agile)

Lacerta agilis agilis (Linné, 1758)

Statut régional : EN REGRESSION localement

Statut européen : classé parmi les espèces menacées : vulnérable (HONEGGER, 1978)

ECOLOGIE - ETHOLOGIE

Le mâle de cette espèce est parfois confondu avec le Lézard vert.

Biotopes : landes calcaires, friches, talus bien exposés, bords des chemins (dans l'herbe et la végétation arbustive), le long des voies ferrées, anciennes carrières, ...

Activité d'avril (parfois fin mars) à début octobre. Une ponte trouvée dans les Ardennes le 28.08.1982 ; éclosion présumée vers le 10.09.

Proie (favorite) de la Coronelle lisse.

DISTRIBUTION

CONNAISSANCES ANCIENNES

Ardennes	TATON ne l'avait pas trouvé. Tout le département, mais pas commun ; localités citées : Mohon (bord de la Vence), Briquenay, Boulton-aux-Bois (DERVIN, 1948).
Marne	assez commun à Reims. signalé dans les jardins de Villers-Allerand et la Montagne de Reims (MENU, 1951).
Aube	nommé alors <i>S. stirpium</i> (Daudin). COLLIN DE PLANCY (1878) a écrit : « commun dans les champs où il se réfugie sous les gerbes pour y trouver le vivre et le couvert. C'est le lézard le plus abondant dans le nord ». C'est vrai qu'à cette époque les naturalistes le trouvaient commun dans Paris !
Haute-Marne	GARDET (1913) le citait de Noidant-Châtenoy et de Cohons : peu commun.

SITUATION ACTUELLE

Ardennes	absence de l'espèce en Thiérache et dans l'Ardenne primaire. Présence dans les autres régions naturelles, mais rarement abondant.
Marne	pas de donnée de la Brie des étangs. Bonne implantation ailleurs.
Aube	pas de donnée du Baralbin et du Barséquanais. Présence dans les autres régions.
Haute-Marne	aucune donnée du « coeur » du département.

LE LEZARD VERT

Lacerta viridis viridis (Laurenti, 1768)

Statut régional : EN LIMITE SEPTENTRIONALE DE DISTRIBUTION
Statut européen : classé espèce menacée : vulnérable (HONEGGER, 1978)

ECOLOGIE - ETHOLOGIE

Biotopes : friches herbeuses avec végétation arbustive, landes, broussailles, bords des chemins, talus des voies ferrées, etc ...
Activité d'avril (mars) à octobre (novembre).

DISTRIBUTION

CONNAISSANCES ANCIENNES

- Marne MENU a écrit : « D'après DEMAISON (1907) il existerait sur la rive gauche de la Marne : Avize, Mont Sarran, lisière de la Forêt d'Epernay ; qu'il me soit permis de mettre en doute cette affirmation ». Mais ce même auteur a vu en 1972 un spécimen qui pourrait être un *viridis* entre Cuis et Monthelon, donc dans le même secteur !
- Aube commun dans la partie méridionale, limite nord aux environs de Troyes (COLLIN DE PLANCY, 1878).
- Haute-Marne assez commun partout (GARDET, 1913).

SITUATION ACTUELLE

Pendant la durée de l'enquête, quelques données nous sont parvenues de la Marne et même des Ardennes (!), mais il s'agissait là, tout comme l'observation de Saint-Dizier, de confusions avec des mâles de *L. agilis*

- Aube occupe toujours la partie méridionale du département. Plusieurs observations certaines sur la carte de Provins (MORZYNSKI) nous prouvent la présence de l'espèce plus au nord.
- Haute-Marne quelques rares données nouvelles dans l'extrême sud depuis la parution en 1982 de l'Atlas préliminaire.

LE LEZARD VIVIPARE

Lacerta vivipara (Jacquin, 1787)

ECOLOGIE - ETHOLOGIE

Biotopes variés : landes à bruyères humides, tourbières, voisinage de toutes zones humides : étangs, fossés, gravières, etc ... mais aussi friches, anciennes carrières, lisières de forêts, talus des chemins, parcelles forestières en régénération.

Activité de mars à octobre en général.

Sur les tourbières du Plateau Ardennais il est une des proies de la Vipère péliade.

Assez nombreux cas de queues bifides (après régénération).

En cas de danger, le Léopard vivipare se réfugie facilement dans l'eau.

DISTRIBUTION

CONNAISSANCES ANCIENNES

Ardennes	partout (DERVIN, 1948).
Marne	commun dans divers milieux (MENU, 1951).
Aube	commun dans les localités marécageuses (COLLIN DE PLANCY, 1878).
Haute-Marne	non cité par GARDET (1913).

SITUATION ACTUELLE

Ardennes	tout le département bien que moins abondant dans la partie champenoise.
Marne	probablement une assez bonne partie du département, mais l'espèce se raréfie considérablement en Champagne Crayeuse.
Aube	peu de données en dehors de la Champagne Humide.
Haute-Marne	quelques rares observations ! En Champagne Humide bien sûr, mais aussi dans le Bassigny et sur le Plateau de Langres.

LE LEZARD DES MURAILLES

(ou Lézard gris)

Podarcis muralis muralis (Laurenti, 1768) = *Lacerta muralis*

ECOLOGIE - ETHOLOGIE

De même que l'espèce précédente, biotopes variés mais secs : carrières, ballast des voies ferrées, vieux murs de pierres, éboulis de roches, etc ...

Activité de mars (parfois fin février) à octobre, en fonction de l'insolation.

Date la plus précoce : 18.02.1992 à Montcy-Saint-Pierre (08), un mâle adulte se chauffe au soleil de midi alors qu'il gelait à -8°C la nuit précédente.

Date la plus tardive : 07.11.1990 sur le même site.

Se nourrit d'invertébrés : insectes, araignées, mollusques.

Prédation par la Coronelle lisse, quand les deux espèces cohabitent.

DISTRIBUTION

CONNAISSANCES ANCIENNES

Ardennes	partout au soleil (DERVIN, 1948).
Marne	absence totale dans la région rémoise (MENU, 1951).
Aube	abondant dans le sud du département ; non rencontré au nord en limite de la Marne (COLLIN DE PLANCY, 1878).
Haute-Marne	très commun partout (GARDET, 1913).

SITUATION ACTUELLE

Ardennes	présent dans toute la vallée de la Meuse. Des données nous sont parvenues en dehors de ce secteur mais elles nous semblent sensiblement marginales ; confusions probables avec le Lézard vivipare.
Marne	les observations argonnaises nous viennent de MILLARAKIS. L'espèce a enfin été trouvée au nord d'Épernay en plusieurs points, notamment par C. GUILLAUME. Ce lézard a également été découvert tout récemment "par un Faucon" dans le sud-ouest du département (RIOLS).
Aube et Haute-Marne	assez large distribution. Semble toutefois rare en Champagne Crayeuse et dans le Barrois.

L'ORVET

Anguis fragilis fragilis (Linné, 1758)

ECOLOGIE - ETHOLOGIE

Biotopes variés : talus, haies, lisières de forêts, jardins, friches, sous les pierres et les tôles.

Activité d'avril (parfois fin mars) à mi-octobre. Néanmoins une donnée le 26.11.1983 dans l'Aube.

Date la plus précoce : 1 adulte le 08.03.1994 à Montcy-Saint-Pierre (08).

DISTRIBUTION

CONNAISSANCES ANCIENNES

Ardenne	« très commun. TATON a rencontré à Sedan une variété à points bleus » (COLLIN DE PLANCY, 1878). partout (DERVIN, 1948).
Marne	Très commun partout. Montagne de Reims, Forêt d'Epernay, vallée de la Vesle (MENU, 1951).
Aube	Abondant dans certaines localités. Assez rare dans le nord (COLLIN DE PLANCY, 1878).
Haute-Marne	commun partout, sauf sur terrains gréseux où il est plutôt rare (GARDET, 1913).

SITUATION ACTUELLE

A l'image de *Bufo bufo*, *Rana lessonae* x *Rana kl. esculenta* et *Rana temporaria*, l'Orvet est commun dans toute la région, du moins au niveau de sa répartition, car il n'est abondant que dans peu d'endroits : landes calcaires principalement.

LA COULEUVRE VERTE ET JAUNE

(autrefois appelée Zamenis)
Coluber viridiflavus viridiflavus (Lacepède, 1789)

ECOLOGIE - ETHOLOGIE

Habite les endroits chauds et secs : broussailles, éboulis, talus bien exposés, bords des chemins, mais aussi des zones plus humides dans les vallées. Espèce largement thermophile, donc plutôt méridionale, EN LIMITE D'AIRE DE REPARTITION CHEZ NOUS.

Activité d'avril à septembre (octobre).

DISTRIBUTION

CONNAISSANCES ANCIENNES

Ardenne	DERVIN (1948) note qu'à sa connaissance la Verte et jaune n'a pas été trouvée quoiqu'un article paru dans la presse locale 10 ou 12 ans auparavant nous l'ait attribuée. Nous verrons plus loin ce qu'en dit FLAVION.
Marne	non citée par MENU (1951).
Aube	trouvée par RAY des bords de l'Ource et des Riceys à la moitié du siècle dernier (COLLIN DE PLANCY, 1878).
Haute-Marne	signalée ni par DERVIN ni par COLLIN DE PLANCY.
départements limitrophes	mentionnée de l'Aisne par BRAYER (après 1878). Citée également de la Moselle, de la Meurthe et du Luxembourg (après 1878). Plus près de nous, B. CONDE et A. MATHIEU (1958) l'indiquent de la Meuse en 1957.

SITUATION ACTUELLE

Ardenne	FLAVION écrivait en 1975 : « rares exemplaires jusqu'à la rive gauche de la Meuse. Sporadique ... Rencontrée 7 fois seulement en un demi-siècle, la dernière fois en août 1974 dans un petit bois du Sedanais (un individu de 1m10 à 1m30) ». Communication orale du même auteur : 1ère vue en 1923 entre Thelonne et Bulson, trouvée morte sur la voie ferrée entre Haraucourt et Raucourt ..., dernière à Bulson en 1975 (ou 1980 ?). Quelques personnes ont communiqué de rares données incertaines en d'autres sites, que nous n'avons pu retenir dans le cadre de notre étude. L'observation de cet ophidien est donc peut-être encore possible (à rechercher en particulier sur les cartes Raucourt et Montmédy).
Marne	pendant la durée de notre enquête, quelques observations ont été faites dans le sud-est, la plus septentrionale près de Vanault-les-Dames.
Aube	observée exclusivement dans le Barséquanais.
Haute-Marne	présente dans la quasi-totalité du département.

LA CORONELLE LISSE (ou légère)

Coronella austriaca austriaca (Laurenti, 1768)

Statut européen : classée dans la liste des espèces menacées (HONEGGER, 1978), pratiquement partout en diminution quand elle n'a pas disparu.

ECOLOGIE - ETHOLOGIE

Biotopes : landes acides et pelouses calcaires, anciennes carrières, anciennes ardoisières, éboulis, vieux murs de pierres sèches non jointées, terrains broussailleux, bords des chemins bien exposés, friches en cours de recolonisation arbustive, talus rocaillieux, abords des voies ferrées...

Activité de mars à octobre.

Le régime alimentaire de la Coronelle se compose essentiellement des diverses espèces de lézards (y compris l'Orvet).

DISTRIBUTION

CONNAISSANCES ANCIENNES

Ardennes	DERVIN (1948) la donnait très commune sur l'Ardenne, l'Argonne, : Neufmanil, la Havetière, Romery. Tout le département.
Marne	MENU (1951) : « peut être considérée comme rare. DEMAISON (1907) la signale de Ludes et de Pouillon, rencontrée seulement une fois dans la Montagne de Reims aux environs de Rilly ».
Aube	COLLIN DE PLANCY (1878) : signalée comme assez commune dans le sud, non rencontrée dans le nord. Localités citées : Ervy, Forêt d'Othe et les Riceys.
Haute-Marne	non mentionnée par GARDET (1913).

SITUATION ACTUELLE

Ardennes	EN REGRESSION. L'espèce n'a pas été trouvée en Thiérache et semble absente de la partie champenoise hormis le Porcien.
Marne	aucune donnée en dehors du Tardenois et de la Montagne de Reims hormis une observation sur la carte de Revigny-sur-Ornain.
Aube	peu de données ! Présence en Pays d'Othe et Champagne Humide, mais aussi dans le nord.
Haute-Marne	là aussi peu de données, mais présence malgré tout de l'espèce dans le Barrois et la région du Plateau de Langres.

LA COULEUVRE D'ESCULAPE

Elaphe longissima longissima (Laurenti, 1768)

Elle est, dans notre région, en limite de répartition.

Statut européen : classée dans la liste des espèces menacées (HONEGGER, 1978).

ECOLOGIE - ETHOLOGIE

Habite les endroits broussailleux bien exposés, les lisières et les bois secs, les haies, aussi les murs de pierres sèches, les lieux rocaillieux, ...

Activité possible d'avril (mars) à octobre.

C'est une couleuvre arboricole. Elle se nourrit principalement de petits rongeurs et d'insectivores.

DISTRIBUTION

CONNAISSANCES ANCIENNES

Signalée uniquement de Haute-Marne. GARDET (1913) : « Espèce méridionale, trouvée une fois à Noidant-Châtenoy. Buissons sur friches bajociennes. »

SITUATION ACTUELLE

Pendant la durée de notre étude, GOUBAULT l'a observée sur trois sites différents.

Deux données sur la carte Fayl-Billot nous viennent de J. FRANCOIS.

Donnée incertaine sur la commune de Dancevoir (J. M. ROYER)

Sa présence dans l'extrême sud de l'Aube reste possible. A rechercher donc.

LA COULEUVRE VIPERINE

Natrix maura (Linné, 1758)

Appelée autrefois *Tropidonotus viperinus*, Latr.

ECOLOGIE - ETHOLOGIE

Espèce aquatique aussi bien des eaux calmes (étangs, marais, ...) que des eaux courantes (rivières, même à courant rapide, canaux, ...).

Se nourrit essentiellement de poissons et d'amphibiens.

C'est entre autre, sa tête très nettement triangulaire quand elle se sent menacée qui lui vaut son nom de vipérine.

DISTRIBUTION

CONNAISSANCES ANCIENNES

- Ardennes a été mentionnée à tort vers 1935. La Coronelle était souvent confondue avec la Couleuvre vipérine (DERVIN, 1948). Citée par BOUILLARD en 1922 du Bois de la Havetière « cette espèce qui atteint une grande taille est assez commune dans la région... ». Il s'agit évidemment d'une erreur puisque la Couleuvre à collier peut devenir nettement plus grande (1m 20 et plus) que la vipérine (60 à 70 cm en général).
- Marne MENU (1951) : « dans le Bulletin de la Société d'Etude des Sciences Naturelles de Reims de 1901, G. DE LAMARLIERE rapporte, d'après le docteur WIET, la présence de *Natrix viperinus* Latr. dans la forêt de Reims. On est en droit de contester l'existence de cette espèce qui normalement est plus méridionale, la limite nord de sa répartition se situant dans le département de l'Aube ».
- Aube COLLIN DE PLANCY (1878) : « indiquée comme fort rare par RAY (1843) qui n'en connaissait qu'un individu provenant des environs de Chaource, au sud du département. Ce Tropidonote ne paraît pas abondant dans l'Aube, qui doit être sa limite septentrionale en France. M. l'Abbé d'ANTESSANTY me l'a indiquée plus près de Troyes, dans le canal de la Haute-Seine ».
- Haute-Marne GARDET (1913) : « Plutôt rare. Une à Noidant-Châtenoy. Plusieurs à Cohons ».

SITUATION ACTUELLE

Une notée à Mailly-Champagne par O.MARX. Les autres observations sont de J.M. THIOLLAY (30-16, NW ; 28-17, NE) et de D.RAFFENAUD (un individu observé en mai 1973 à Charmont sur la vallée du Jardon). Toutes ces données ne concernent que des individus isolés dont l'origine ou la détermination nous semblent douteuses.

A rechercher dans l'extrême sud de l'Aube et de la Haute-Marne.

LA COULEUVRE A COLLIER

Natrix natrix helvetica (Lacepède, 1789)

ECOLOGIE - ETHOLOGIE

Le serpent le plus répandu dans notre région. Il affectionne particulièrement les milieux humides mais peut être rencontré également en des endroits secs : friches, anciennes carrières, forêts, etc...

Activité de mars à octobre.

Se nourrit principalement d'amphibiens, mais aussi de petits poissons et parfois de rongeurs ou lézards (notamment vivipares).

Quelques cas de mélanisme ont été observés.

DISTRIBUTION

CONNAISSANCES ANCIENNES

Ardennes	tout le département (DERVIN, 1947).
Marne	couleuvre la plus commune (MENU, 1951).
Aube	COLLIN DE PLANCY (1878) la donne excessivement commune, sous le nom de <i>Tropidonotus torquatus</i> .
Haute-Marne	GARDET (1913) : commune partout sur sols calcaires, moins dans les régions siliceuses. Sous le nom de <i>Tropidonotus natrix</i> .

SITUATION ACTUELLE

Répandue dans toute la région, la Couleuvre à collier n'a malgré tout pas été rencontrée dans tous les rectangles, surtout dans la partie champenoise de la Marne et la moitié sud de la Haute-Marne.

Elle est toujours persécutée par l'homme par ignorance.

LA VIPERE ASPIC

Vipera aspis aspis (Linné, 1758)

En limite septentrionale dans notre région, en dehors de sa percée en Lorraine dans la vallée de la Moselle.

ECOLOGIE - ETHOLOGIE

Ses biotopes de prédilection sont les endroits broussailleux, les haies, les lisières bien exposées.

Le régime alimentaire de l'adulte est composé principalement de petits rongeurs et d'insectivores, mais de façon non exclusive, un lézard par exemple pouvant compléter le menu.

Peut être active tôt en saison (février) si les conditions climatiques sont favorables (réchauffement).

DISTRIBUTION

CONNAISSANCES ANCIENNES

- | | |
|-------------|---|
| Aube | RAY (1843) la donne assez rare à Bouilly, Estissac, commune à Bar-sur-Aube, aux Riceys. COLLIN DE PLANCY (1878) : « commune dans les bois rocaillieux et sur les coteaux du sud ; plus rare à l'est, à l'ouest et au nord, elle ne se trouve probablement pas dans l'extrême nord où les habitants ne la connaissent pas et où le sol ne lui est point propice ». |
| Haute-Marne | Ce même auteur la mentionne abondante dans le département. |

SITUATION ACTUELLE

- | | |
|----------------------|--|
| Ardennes et
Marne | absence totale |
| Aube | toujours absente de Champagne Crayeuse (hormis une donnée S.H.F. non vérifiée) et du Nogentais, : en fait de toute la partie nord. |
| Haute-Marne | notée à peu près partout sauf dans l'extrême nord et une grande partie du Bassigny. |

LA VIPERE PELIADE

Vipera berus berus (Linné, 1761)

Bien qu'inscrite sur la liste rouge des reptiles menacés en France, la Vipère péliade n'est pas protégée !

Statut régional : EN REGRESSION, doit être protégée totalement.

Statut européen : classée sur la liste des espèces menacées, statut indéterminé (HONEGGER, 1978).

ECOLOGIE - ETHOLOGIE

Biotopes : Milieux humides (tourbières, marais, prairies avec haies dans les vallées) mais aussi milieux plus secs : friches, lisières, haies dans les vieux vergers.

Régime alimentaire : lézards (surtout vivipares), micro-mammifères, amphibiens.

Quelques cas de mélanisme ont été signalés sur le Plateau Ardennais.

Activité de mars à octobre.

DISTRIBUTION

CONNAISSANCES ANCIENNES

Ardennes	DERVIN (1947) : « tout le massif de l'Ardenne, Argonne, Bois-Lécuyer, la Havetière, Praële, Warcq, Launois. Tout le département ». FLAVION (1975) : « Commune. Lieux humides mais bien exposés. Population plus dense semble-t-il dans la vallée de la Semoy ».
Marne	indiquée à Reims par LANTZ (1924). Par contre, MENU (1951) la donne « absente des environs de Reims. Présence au sud de la Marne (Avize), dans le massif de l'Argonne ».
Aube	COLLIN DE PLANCY (1878) : « RAY l'a découverte dans la Forêt d'Aumont le 23 juillet 1856. Elle paraît rare et cette localité a jusqu'ici été la seule indiquée comme possédant <i>Vipera berus</i> ».
Haute-Marne	GARDET (1913) : « Plus rare que <i>V. aspis</i> : même habitat. Chaumont, Langres, etc ... ».

SITUATION ACTUELLE

Ardennes	principalement liée à l'Ardenne primaire, c'est-à-dire au nord d'une ligne reliant Escombres à Signy-le-Petit. Plus sporadique en bordure de cette ligne. Une donnée unique en dehors de cette zone : marais de Germont (COPPA). Toutefois l'espèce n'est abondante nulle part, les endroits où nous avons le plus de chance de la rencontrer étant les sites les plus sauvages : les tourbières du Plateau.
Marne	en dehors d'une observation isolée à Ste-Menehould (PRIN), toutes les données proviennent de la bande ouest, dont plusieurs du secteur de Sézanne (Côte Sans Soucis). Petites populations à surveiller et à protéger !
Aube	une station découverte dans l'extrême nord-ouest (MORZYNSKI).
Haute-Marne	deux données certaines de JOUNIAUX et deux autres en provenance de la S.H.F.

pommier, les deux oiseaux s'envolent jusqu'à l'eau où ils saisissent les proies minuscules « à la pince à sucre », du bout des serres : une tentative sur 3 seulement est couronnée de succès, en raison de la petitesse et de la mobilité des proies.

Autour des palombes : la présence de 2 Grenouilles parmi les proies de cette espèce a de quoi surprendre. Dans l'un des cas, le batracien pourrait avoir été la proie d'une Chouette hulotte elle-même victime de l'Autour, mais dans l'autre cas il semble bien que l'amphibien ait été capturé par l'un des adultes d'un couple nicheur. Une telle prédation n'est apparemment pas citée dans la littérature.

Buse variable : elle peut parfois réserver aux batraciens une place importante dans son alimentation en raison de son opportunisme. Ainsi à la mi-juin, un individu chasse pendant plus d'une heure de minuscules Grenouilles vertes dans la pelouse humide d'un étang en assec, courant sur 1 à 5 mètres avant chaque capture : le succès de cette chasse est en moyenne de 2 captures/mn ou de 10 captures par 5 minutes. Un 25 mars, 5 Buses groupées très tôt le matin autour d'une petite mare y chassent des grenouilles. Un 20 septembre, sur une route traversant un massif forestier, 3 oiseaux récupèrent au petit jour les cadavres de jeunes Salamandres et Tritons alpestres victimes de la circulation automobile nocturne. Les Couleuvres à collier capturées ou récupérées (routes, fenaïson) avaient une taille variant de 25 à 80 cm. La Vipère péliade a été capturée en mars sur le Plateau Ardennais. Un jeune Orvet a été capturé le 10.11.1993 et 1 Lézard des souches le 25.11.1993, tous deux sur le Plateau de Langres.

Faucon crécerelle : la seule capture de grenouille provient de Champagne Humide, sur un lot totalisant près de 4.600 proies. L'un des lézards a été capturé entre le 10 et le 15 mars.

Chouette effraie : compte tenu de l'importance du matériel examiné, le pourcentage moyen (2,11 %) de captures d'amphibiens (en quasi-totalité des ranidés) recouvre des réalités très différentes liées avant tout au milieu. Quelques exemples :

- la très grande rareté des captures d'amphibiens dans le Barrois (0 pour 3 sites totalisant 4.300 proies et 3 pour un site fournissant 10.300 proies) ainsi qu'en Champagne Crayeuse (hors vallées, 0 pour un site à 1.125 proies) est bien évidemment liée à la rareté des amphibiens eux-mêmes.

- la proportion d'amphibiens peut s'élever sensiblement dans les zones d'étangs et prairies humides. Ainsi, 3 sites d'Argonne regroupant plus de 4.000 proies présentent des valeurs de 5,23 à 13,87 % (moyenne 7,92 %). Ce phénomène est renforcé localement par l'effondrement cyclique après pullulation des populations de petits rongeurs, Campagnols des champs notamment. Les grenouilles jouent alors le rôle de proies de substitution : jusqu'à 28,26 % (pour 1.071 proies) et 31,91 % (sur 824 proies) pour un site de la vallée de l'Armanche dans l'Aube. Il peut également être amplifié par des conditions exceptionnelles telles que la mise en assec temporaire d'étangs. Les grenouilles se concentrent dans le chenal demeurant seul en eau et grouillent dans les pelouses humides rases se constituant au printemps sur les vasières, attirant alors très préférentiellement le prédateur : jusqu'à 231 Grenouilles vertes sur 558 proies (44,98 %) dans un tel cas. De nombreuses pelotes sont constituées exclusivement d'os de batraciens (jusqu'à 6-8 par pelote selon la taille des individus capturés). L'Effraie capture une proportion non négligeable (jusqu'à 5-10 %) d'individus handicapés car présentant des fractures aux pattes postérieures, ressoudées mais souvent spectaculaires.

- les Crapauds communs proviennent de 3 sites seulement et pour les deux-tiers d'une localité du marais de Saint-Gond.

- les Rainettes sont originaires de 7 sites, les deux-tiers venant de la vallée de la Voire (Aube et Haute-Marne).

	HERON CENDRE <i>Ardea cinerea</i>	BONDREE APIVORE <i>Fernis apivorus</i>	MILAN NOIR <i>Milvus migrans</i>	MILAN ROYAL <i>Milvus milvus</i>	CIRCAETE JEAN-LE-BLANC <i>Circaetus gallicus</i>	BUSARD DES ROSEAUX <i>Circus aeruginosus</i>	BUSARD SAINT-MARTIN <i>Circus cyaneus</i>	BUSARD CENDRE <i>Circus pygargus</i>	AUTOUR DES PALOMBES <i>Accipiter gentilis</i>	BUSE VARIABLE <i>Buteo buteo</i>	AGLE BOTTE <i>Hieraetus pennatus</i>	FAUCON CRECELLE <i>Falco tinnunculus</i>	CHOUETTE EFFRAIE <i>Tyto alba</i>	CHOUETTE CHEVECHE <i>Athene noctua</i>	CHOUETTE HULOTTE <i>Strix aluco</i>	HIBOU MOYEN-DUC <i>Asio otus</i>	HIBOU DES MARAIS <i>Asio flammeus</i>	RENARD <i>Vulpes vulpes</i>	BLAIREAU <i>Meles meles</i>	MARTRE <i>Martes martes</i>	FOUNE <i>Martes foina</i>	HERMINE <i>Mustela erminea</i>	PULOIS <i>Mustela putorius</i>	CHAT FORESTIER <i>Felis silvestris</i>
Nombre de proies animales examinées par espèce (% amphibiens)	627		3 745	5 800	1	119	13 030	3 294	320	14 093	61	13 451	450 672	1 564	12 371	62 493	3 942	22 371	3 121	13 554	31 480	168	694	6 959
	(0,32)		(0,99)	(0,38)	(0)	(5,04)	(0,02)	(0,06)	(0,62)	(1,55)	(0)	(0,007)	(2,11)	(0,06)	(7,80)	(0,03)	(0,05)	(0,27)	(0,10)	(0,71)	(0,09)	(2,98)	(35,30)	(1,88)
SALAMANDRE TACHETEE <i>Salamandra salamandra</i>										15													12	
TRITON ALPESTRE <i>Triturus alpestris</i>										3					1									
TRITON CRETE <i>Triturus cristatus</i>				1																			1	
Triton indéterminé <i>Triturus sp.</i>																	1						2	
CRAPAUD ACCOUCHEUR <i>Alytes obstetricans</i>															1									
SONNEUR A PIEDS EPAIS <i>Bombina variegata</i>										3							1						1	
CRAPAUD COMMUN <i>Bufo bufo</i>			14	1						22			18		2	1		1	2		1		13	
RAINETTE VERTE <i>Hyla arborea</i>								1					39	1										
GRENOUILLE AGILE <i>Rana dalmatina</i>		3																						
GRENOUILLE ROUSSE <i>Rana temporaria</i>			4	1						17			5		9		16				12	3	41	28
GRENOUILLE "VERTE" <i>Rana esculenta/lessonae</i>			16	5		1		1		125			341		25	12	16				4	2	51	38
Grenouille indéterminée <i>Rana sp.</i>	2	x		14		5	3		2	34		1	9098		925	3	2	42	1	62	10		124	65

Tableau 1 : les amphibiens dans le régime alimentaire des ardéidés, rapaces et mammifères carnivores

BIBLIOGRAPHIE

- ANGEL F., 1946 - Faune de France. Reptiles et Amphibiens, Lechevalier, Paris. 204 p.
- ARNOLD E.N. et BURTON J.A., 1978 - Tous les Reptiles et Amphibiens d'Europe en couleurs. Elsevier Séquoia, Bruxelles 271 p.
- BAUMGART G., 1980 - Je reconnais les Amphibiens. Collection Agir et Connaître. André Leson, Paris. 112p.
- BESTEL M., 1894 - Compte-rendu de l'excursion géologique et botanique du 15 juillet 1894. Fépin à Fumay, Laifour à Deville. Bull. Soc. Hist. Nat. des Ardennes (1ère année, 2 fascicules) p. 31-48 et 39-49.
- COLLIN de PLANCY V., 1878 - Catalogue des Reptiles et Batraciens du Département de l'Aube et Etude sur la distribution géographique des Reptiles et Batraciens de l'Est de la France. Bull. Soc. Hist. Nat. de Semur.
- CONDE B. et MATHIEU A., 1958 - Captures de la Couleuvre verte et jaune dans le Barrois. Bull. Soc. Sci. Nancy. p 90 à 94.
- DERVIN A., 1947 - Reptiles et Amphibiens des Ardennes. Bull. Soc. Hist. Nat. des Ardennes. 37 : 58-81.
- FLAVION M., 1975 - Inventaire Faunistique de Champagne. Les Batraciens. Les Reptiles. In : Animaux de Champagne. Mars et Mercure, Strasbourg. 59-73.
- FRANCE. Ministère de l'Environnement, 1983 - Livre rouge des espèces menacées en France, Tome 1 : vertébrés.. Secrétariat de la Faune et de la Flore, Paris. 163-218.
- FRETEY J., 1975 - Guide des Reptiles et Batraciens de France. Hatier, Paris. 239 p.
- FRETEY J., 1987 - Guide des Reptiles de France. Hatier, Paris. 255 p.
- GARDET G., 1913 - Quelques Reptiles et Batraciens observés en Haute-Marne. Bull. Soc. Sci. Nat. de Haute-Marne. 1 : 93-95.
- GENIEZ P. et GRILLET P. 1989 - Les Couleuvres et les Vipères. Payot, Lausanne (Suisse).
- GENIEZ P. et GRILLET P. 1990 - Les Salamandres et les Tritons. Payot, Lausanne (Suisse).
- GRANGE P., 1982 - Répartition des Amphibiens et Reptiles en Champagne-Ardenne. Atlas préliminaire. Centre Ornithologique Champagne-Ardenne. 22 p.
- GUYETANT R., 1986 - Les Amphibiens de France. Revue Française d'Aquariologie - Herpétologie - 1 et 2. Université de Nancy. 60 p.
- HONEGGER R.E., 1978 - Amphibiens et Reptiles menacés en Europe. Collection Sauvegarde de la Nature, n° 15. Conseil de l'Europe, Strasbourg. 127 p.

POSTFACE

En 1982, le Centre Ornithologique Champagne-Ardenne (COCA) éditait l'Atlas préliminaire de "Répartition des Amphibiens et des Reptiles en Champagne-Ardenne". Trente espèces étaient dénombrées sur nos quatre départements, malgré une prospection incomplète.

Depuis le travail de recherche a continué et les observations se sont accumulées.

Il y a quelques années les ornithologues du COCA ont souhaité, pour plus d'efficacité, se joindre à d'autres et se sont regroupés au niveau national au sein de la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO). C'est ainsi que nous sommes devenus LPO Délégation Champagne-Ardenne.

La protection des oiseaux et des écosystèmes dont ils dépendent en particulier la Faune et la Flore qui y sont associées est la mission de notre association. Rien n'était donc plus approprié que de parler aussi des Amphibiens et des Reptiles.

Le chapitre particulier sur la prédation dans cet ouvrage montre bien la place de ces vertébrés dans la chaîne de la vie pour laquelle la LPO met tout en oeuvre à des fins de connaissance et de protection.

Cette synthèse, aujourd'hui publiée sous la forme d'un numéro spécial de L'ORFRAIE, présente la répartition des amphibiens et reptiles de notre région.

Gageons que cet inventaire donne à ceux qui collectent des données, l'envie de nous les faire connaître pour améliorer nos connaissances.

Cécile LOYRETTE
Présidente LPO Champagne-Ardenne



Champagne-Ardenne

AGIR POUR LES OISEAUX EN CHAMPAGNE-ARDENNE AVEC LA LPO

La nature sur le pas de votre porte

- "Oiseaux" en Champagne, c'est d'abord l'automne et l'hiver sur les immenses lacs artificiels : vasières et pelouses constellées de limicoles, de canards de d'oies, formations claironnantes de milliers de Grues cendrées, arrivée du Pygargue à queue blanche au point du jour.
- De l'Ardenne au plateau de Langres, les vastes forêts abritent Autour des palombes, Gélinotte des bois, Chouette de Tengmalm et pics variés, Tétràs lyre et Cassenoix moucheté au nord, une des plus belles populations européennes du Milan royal au sud, et partout une multitude de passereaux.
- Immense croissant de steppe maintenant cultivée, la Champagne Crayeuse accueille Caille des blés, Oedicnème criard et Busard cendré. Ses derniers savarts sont le domaine des traquets, Engoulevent d'Europe et Pipit rousseline. Avec de la chance, on y découvrira l'Outarde canepetière.
- Au cours d'une année, l'observateur attentif pourra rencontrer en Champagne-Ardenne près de 200 espèces et, si la chance lui sourit, il ajoutera à sa liste quelques visiteurs inhabituels, comme l'Echasse blanche ou le Bruant des neiges.

Un patrimoine à préserver

Nouvelles voies de communication, aménagement de rivières, exploitations de gravières en zones alluviales, plantations de peupliers et de résineux, agriculture intensive, notre région souffre de nombreuses atteintes. Certes, la nature commence à être prise en compte mais beaucoup reste à faire.